

Tél : 0322782847

Fax : 0322785110

www.mairie-rollot.fr

E- mail: mairierollot@orange.fr

Novembre 2017

FLASH-INFO n° 46

La Mairie vous informe

- **Dématérialisation des procédures de délivrance des certificats d'immatriculation et des permis de conduire**

Les demandes de certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises) et les demandes de permis de conduire sont désormais réalisables par télé-procédure sur le site de l'ANTS.

Pour cela, vous devez disposer d'une adresse mail et créer un compte sur ce site.

L'accueil aux guichets « cartes grises » s'effectue uniquement sur rendez-vous, qui doivent être préalablement pris directement en ligne sur le site internet de la préfecture www.somme.gouv.fr rubrique : prendre un rendez-vous.

- **Lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Les élus engagent une démarche qui va durer 3 ans et associer les habitants des 62 communes de la Communauté de Communes du Grand Roye.

La première concertation publique aura lieu début 2018.

- **Cérémonie du 11 novembre 2017**

La cérémonie du 11 novembre qui aura lieu à 15h00 au monument aux morts.

Elle sera suivie d'un concert de l'Harmonie Municipale de Montdidier à la salle des fêtes.

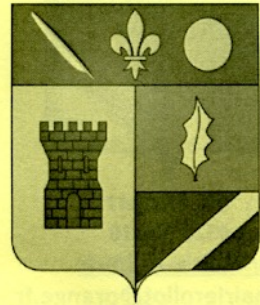
A vos agendas

Date	Événement
5 novembre 2017	Bourse aux jouets organisée par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes 9h à 17h.
11 novembre 2017	Cérémonie du 11 novembre à 15h00 au monument aux morts, suivie d'un concert de l'Harmonie Municipale de Montdidier et du verre de l'amitié à la salle des fêtes.
18 novembre 2017	Soirée beaujolais organisée par le Comité des Fêtes – 19h30.
3 décembre 2017	Repas des aînés.
16 décembre 2017	Noël des écoles.
17 février 2018	Journée sport organisée par l'association "familles rurales" à la salle des fêtes.
18 février 2018	Bourse aux vêtements à partir de 10h à la salle des fêtes.

A.C.P.G-C.A.T.M

T.O.E

80500 ROLLOT



**La Municipalité et
L'association des Anciens Combattants de ROLLOT**

Vous invitent à la cérémonie du 11 Novembre 2017

Devant le monument aux morts à 15h00

- Dépôt de gerbes
 - Appel aux Morts pour la France et minute de silence
 - Allocution du Maire
 - Lâcher de pigeons
 - Participation des enfants des écoles
 - Concert de l'harmonie à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie
 - Verre de l'amitié et friandises pour les enfants
- à partir de 17h à la salle des fêtes**

**Mr le Maire,
Michel CHOISY**

**Le Président,
Guy BUCAMP**